

SAMEDI 13 MAI 2023**Croisière commentée du CANAL SAINT MARTIN et la SEINE**

L'embarquement se fera au cœur du parc de la Villette et vous voguerez tranquillement sur le canal jusqu'au pont levant de la rue de Crimée puis sur le bassin de la Villette avant de pénétrer dans la superbe rotonde de l'architecte Ledoux.

Votre aventure commence avec la première écluse, au centre des Récollets, où vous pourrez apercevoir l'Hôtel du Nord. Découvrez le vrai canal Saint-Martin, bordé de chemins romantiques, de ponts piétonniers et de châtaigniers, et apprécié des pêcheurs.



Vous serez ensuite plongé dans le noir alors que le bateau naviguera sous un tunnel de plus de 1,5 km de long, une voûte souterraine mystérieuse percée de plusieurs petits trous laissant entrer la lumière. Émerveillé par cet instant magique, vous émergerez au port de l'arsenal où se dressera devant vous la colonne de Juillet de la place de la Bastille.

C'est là que vous entrerez dans la Seine. La navigation continuera quelque temps sur le fleuve, en passant près de l'Île Saint-Louis et l'Île de la Cité avant de terminer votre croisière un peu après midi au musée d'Orsay.

**INFOS PRATIQUES**

Rendez-vous à la gare de Vigneux-sur-Seine à 12 h 15 ou 14 h 10 sur place (En sortant de la station de métro Porte de Pantin (sortie 1) marchez droit devant et suivez les indications « Galerie de la Villette » (la voie piétonne surélevée sous un toit gris ondulé) jusqu'au canal

De Vigneux-sur-Seine à Gare de Lyon (RER D) - De Gare de Lyon à Bastille (métro ligne 1) - de Bastille à Porte de Pantin (métro ligne 5)

Conférencier : Compagnie du bateau



Difficulté 4/4

Vos correspondants seront Magali 06 86 25 20 59 et Dominique 06 84 40 11 93



Samedi 13 mai 2023 Croisière commentée du Canal Saint Martin et la Seine

Nom, Prénom:.....

Maximum: 30 personnes

Autre(s) participant(s):.....

Adhérent (s): 22 € x.....

A renvoyer ou déposer à: AAEMAP, 41 rue des anémones, 91270 Vigneux-sur-Seine.

L'inscription est entérinée, en l'absence d'appel personnalisé de l'AAEMAP.